

## Commission permanente

du 15/07/2003

### III-Convention-Contrat-Marché

#### 6 – Extension des bureaux de la Roche-Bernard : Avenants.

Les travaux d'extension des bureaux de l'Institution ont démarré depuis le mois de mars dernier.

A la suite d'une réunion de chantier, il a été décidé de remplacer la tôle pleine en acier galvanisé sous le plancher du local technique de l'unité de climatisation par un béton allégé.

Ce changement de prestation implique les modifications suivantes :

Lot	Entreprise	Objet de l'avenant	Montant de l'avenant (en € H.T.)	Montant du marché de base (en € H.T.)	Incidence financière sur le montant du marché (en %)	Nouveau montant du marché (en € H.T.)	
1	Gros oeuvre	GUIHARD	Plus-value pour béton allégé	3 726,30 €	46 951,94 €	+ 7,94 %	50 678,24 €
4	Menuiseries extérieures	Aluminium de Bretagne	Suppression du plancher caillebotis et de la tôle pleine	- 3 623,00 €	70 570,00 €	- 5,13 %	66 947,00 €
7	Faux planchers	DENCO	Suppression du faux plancher au droit de la poutre	- 692,70 €	11 508,74 €	- 6,02 %	10 816,04 €

En définitive, ces modifications entraînent un gain total, pour l'Institution, de 589.40 €.

**Après avoir pris connaissance de l'avis de la commission d'appel d'offres de l'Institution et après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité :**

- **approuve la passation de ces avenants**
- **autorise le Président à signer les avenants à cet effet**

Pour Extrait conforme  
LE PRESIDENT

J. BRIEND